

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 9 AVRIL 2019**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

**BUDGET COMMUNE**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018**

Dressé par les Receveurs Municipaux, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget de la Commune, dressé par M. Alain BERAUD, Maire, qui s'élève comme suit :

**Section de Fonctionnement**

* Dépenses de l'exercice .....	1 131 142.27 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus).....	1 534 059.84 €
* Soit un excédent de fonctionnement .....	402 917.57 €

Soit un excédent reporté pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2019.

**Section d'Investissement**

* Dépenses de l'exercice .....	1 096 672.94 €
Dépenses Restes à réaliser .....	476 853.00 €
* Recettes de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus) .....	832 432.23 €
Recettes Restes à réaliser .....	456 820.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de -284 273.71 € (dont le résultat antérieur reporté de -34 003.77 €).

**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018**

Dressé par les Receveurs Municipaux, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2018 qui s'élève comme suit :

**Section d'exploitation**

* Dépenses .....	96 071.33 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus) .....	217 156.24 €

soit un excédent d'exploitation pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2019. ....

121 084.27 €
--------------

**Section d'Investissement**

* Dépenses (résultat antérieur reporté inclus) .....	245 172.16 €
Restes à réaliser en dépenses .....	36 000.00 €
* Recettes .....	176 864.38 €
Restes à réaliser en recettes .....	68 343.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de - 35 964.78 € repris en résultat antérieur reporté en section d'investissement sur le budget 2019.

**BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

**APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018**

Dressé par les Receveurs Municipaux, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2018 qui s'élève comme suit :

**Section d'exploitation**

* Dépenses (report antérieur reporté inclus) .....	12 282.25 €
* Recettes.....	12 675.80 €

soit un solde d'exploitation .....

393.55 €
----------

**Section d'investissement**

* Dépenses .....	0.00 €
* Recettes.....	2 400.00 €

soit un solde d'investissement .....

2 400.00 €
------------

## **BUDGET COMMUNE**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2019 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement .....	1 462 663,86 €
- Section d'Investissement .....	1 783 001,71 €

Et décide sur proposition de la commission des finances de ne pas modifier les taux d'imposition 2019 : Taxe d'habitation 13.52 %, Impôt foncier bâti 8.91 %, Impôt foncier non bâti 30.01 %.

#### **Principaux projets prévisionnels:**

Fin de l'élaboration AVAP : 5 000,00 €, Travaux de réhabilitation de Maison à colombages : 330 000 €, poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux : 60 000 €, Travaux Salle Jean du Crozet : 5 000 €, Travaux camping : 2 000 €, Local Associatif : 30 000 €, Travaux voirie 2018 : 24 800 €, Travaux Tennis : 12 000 €, Achat de terrain nécessaire à la construction de la nouvelle caserne des sapeurs pompiers et à la constitution de la réserve foncière dans la zone de la croix de mission, Remplacement de la tondeuse sinistrée...

La programmation engagée : voirie, clocher de la Madeleine, se poursuivra jusqu'à achèvement.

## **BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2019 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation .....	242 055,49 €
Section d'investissement .....	278 165,78 €

## **BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2019 et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation .....	5 393,55 €
Section investissement .....	50 000,00 €

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et les ventes de maison non raccordée au réseau collectif en section d'exploitation.

En section d'investissement la Commune sera mandataire auprès de l'Agence de l'Eau pour percevoir les subventions qui seront ensuite reversées aux destinataires

Une note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2018 et du Budget primitif 2019, consultables sur le site de la Commune, sont annexées aux budgets.

## **TRANSFERT DU DELAISSE RD8 DANS LA VOIRIE COMMUNALE**

Après avoir pris connaissance du courrier du Président du Conseil Départemental de la Loire du 19 mars 2019, acte le transfert de domanialité portant classement de l'ancienne Route Départementale 8 à l'entrée Nord du bourg en voie communale et charge M. le Maire d'effectuer les formalités administratives.

## **DEMANDES DE SUBVENTION**

### **Subvention Ecole Publique**

Alloue une subvention de 1 800 € à la coopérative scolaire de l'Ecole publique pour différentes sorties scolaires année 2018/2019

### **Demande de subvention Ecole Privée pour les sorties pédagogiques**

Accorde une subvention à l'Ecole Privée Les Marronniers pour l'année scolaire 2018/2019 : 950 €.

## **ACHAT DE TERRAIN POUR LA FUTURE CASERNE DE SAPEURS-POMPIERS**

- Décide l'acquisition du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle caserne des sapeurs pompiers, par acte authentique en la forme administrative,

- Charge le Maire à authentifier l'acte rédigé en la forme administrative et autorise M. Jean-Claude RAYMOND, Adjoint au Maire, à signer au nom et pour le compte de la commune ledit acte et tous documents relatifs à cette transaction.

### **EMPRUNT DE 350 000 €**

Décide de contracter auprès de la banque Crédit Agricole un emprunt de trois cent cinquante mille euros sur 20 ans destiné à financer les travaux de réhabilitation de la maison à colombages et l'achat de terrains.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

### **TRAVAUX MISE AUX NORMES TOILETTES PUBLIQUES**

#### **DEMANDES DE SUBVENTION DSIL 2019**

Vu circulaire préfectorale de M. le Préfet de la Loire du 3 avril 2019, sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Exercice 2019 sur les travaux de mise aux normes des toilettes publiques Rue Nationale.

### **ADAPTATION DE LA REGIE DE RECETTES DU CAMPING MUNICIPAL**

Il est envisagé la possibilité pour les usagers de régler par carte bancaire au bureau de la régie municipale du camping, en conséquence le fonctionnement de la régie de recettes est modifié.

### **COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS DECISION PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **1 – Travaux restauration du clocher de la Chapelle de la Madeleine -Acte de Sous-traitance-**

Signe l'acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions :

Titulaire du marché : Lot n° 3 « Couverture ardoises charpente zinguerie menuiseries » : Entreprise BEAUFILS SA, 37 bd Mal Franchet d'Espérey 42000 SAINT ETIENNE, d'un montant de 114 060.19 €. HT.

Sous-traitant : Traitement des Bois CHOLVY et ASSOCIE Le Masson 43290 MONTREGARD. RCS : 504 545 484 RCS Le Puy en Velay

Prestations sous traitées : Traitement des charpentes

Montant hors TVA : 3 500 € - Taux de TVA : TVA autoliquidation - TVA due par le titulaire.

#### **2 - Marché de Mission d'étude Chauffage Eglise St André**

Choisit l'offre du bureau d'études DOMO FLUIDES 560 Rue Adamas 42210 MONTROND LES BAINS d'un montant de 9 200 €. HT.

#### **3 - Délivrance de concessions dans le cimetière communal**

Il est accordé dans le cimetière communal au nom de :

- Madame REYNAUD née PERRET Muriel, Louise, Claudette, domiciliée Impasse Joseph Déchelette 42130 BOËN (Loire), et Monsieur PERRET Thierry, Gilles, domicilié 50 ter rue de la Chaux 42130 BOËN (Loire), une concession de 30 ans, à compter du 22 octobre, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 411 euros.

- Madame FAURE née GROS Eliane, domiciliée Lotissement les Grands Jardins 6B rue des Verchères 42450 SURY LE COMTAL (Loire), une concession de 30 ans, à compter du 29 novembre 2018, à titre de renouvellement de la concession accordée le 10 octobre 1988, renouvelée le 5 septembre 1988, expirant le 9 octobre 2018 et moyennant la somme de 411 euros.

- Madame IMBERT veuve RECHE Marie, Antoinette, Josèphe, domiciliée 42 rue de Verdun 42110 FEURS (Loire), une concession de 30 ans à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 411 euros.

- Madame FORAY née LIDOINE Madeleine, Louise, domiciliée Les Longes 42260 POMMIERS (Loire), une concession de 50 ans, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 918 euros.

### **ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019 :**

Préparation du Bureau de Vote